



# Enquête de 2006 sur les industries de services : prospection, arpentage et cartographie

If you prefer to receive this document in English, please call us toll-free at: 1 888 881-3666.

## Guide de déclaration

Ce guide est conçu pour vous aider à répondre à l'Enquête de 2006 sur les industries de services. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec la Ligne d'aide de Statistique Canada au numéro ci-dessous.

**Ligne d'aide : 1 888 881-3666**

### Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion et s'exposent à des peines sévères pour toute violation du secret professionnel. L'information recueillie ne peut en aucun cas être divulguée, pas même en se prévalant de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de toute autre loi. **L'Agence du revenu du Canada ne peut accéder à aucun dossier d'enquête individuel de Statistique Canada.**

Tous les résultats d'enquête sont soigneusement soumis à une sélection préliminaire avant leur publication afin de s'assurer qu'ils ne peuvent être utilisés dans le but d'extraire des renseignements sur une entreprise particulière.

À TITRE  
D'INFORMATION  
SEULEMENT

### Table des matières

	Page
<b>B - Activité commerciale principale</b> .....	<b>2</b>
<b>C - Renseignements sur la période de déclaration</b> .....	<b>2</b>
<b>F - Caractéristiques de l'industrie</b> .....	<b>2</b>
<b>G - Effectif</b> .....	<b>3</b>
<b>H - Ventes selon le type de client</b> .....	<b>4</b>
<b>I - Ventes selon l'emplacement du client</b> .....	<b>4</b>
<b>J - Transactions internationales en services</b> .....	<b>4</b>
<b>Renseignements généraux</b> .....	<b>4</b>
Objet de l'enquête .....	4
Ententes de partage de données .....	4



## B - Activité commerciale principale

### 1. Veuillez décrire l'activité principale de votre entreprise

Pour vérifier que vous avez bien reçu le questionnaire approprié, nous vous demandons de décrire la nature de votre activité commerciale. La description devrait énoncer brièvement les principales activités de votre unité commerciale.

### 2. Parmi les activités suivantes, de laquelle tirez-vous la plus grande partie de vos revenus?

Cochez la case correspondant à l'activité qui génère la plus grande partie de vos revenus.

Vous trouverez ci-dessous une description de chacune de ces activités.

#### **Services de prospection ou de levés géophysiques**

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à rassembler et à interpréter des données géophysiques et à les présenter sous forme de levés. Elles se spécialisent souvent dans la localisation et la mesure des ressources du sous-sol telles que le pétrole, le gaz et les minéraux, mais peuvent faire également de la prospection en prévision de travaux de génie. Diverses techniques de prospection sont utilisées selon les besoins, notamment les levés sismiques, magnétiques, gravimétriques, électriques, électromagnétiques, radiométriques et la télédétection.

#### **Exclure :**

- les unités commerciales dont l'activité principale est la prospection géophysique combinée à d'autres activités d'exploration.

#### **Services d'arpentage ou de cartographie (sauf les levés géophysiques)**

Unités commerciales dont l'activité principale consiste à fournir des services d'arpentage et de cartographie de la surface terrestre, y compris le fond de l'océan. Ces services peuvent comprendre l'arpentage et la cartographie de zones de surface ou de zones souterraines, notamment pour la création de servitudes de vue ou le partage des droits dans des parcelles de terrains par la création de servitudes souterraines d'utilité publique. Parmi les activités de cette classe, notons : la cartographie et les levés cadastraux et topographiques; les levés directs tels que les levés géodésiques et les levés effectués à l'aide du Système de positionnement global (GPS); les levés cartographiques, y compris la cartographie photogrammétrique; le contrôle de la qualité et la production de cartes à l'aide de Systèmes d'information géographique (SIG); les services de cartographie géospatiale.

#### **Exclure :**

- les unités commerciales dont l'activité principale consiste à publier des atlas et des cartes ou à développer ou à publier des logiciels SIG.

## C - Renseignements sur la période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **exercice financier** (année financière normale) **se terminant entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007**. Veuillez indiquer la période visée dans le présent questionnaire.

## F - Caractéristiques de l'industrie

### **Services de prospection ou de levés géophysiques**

#### 1. Prospection et levés géophysiques, sismiques et non-sismiques (inclure l'acquisition, la transformation et l'interprétation de données)

#### **Inclure :**

- l'acquisition de données géophysiques (sismiques, gravimétriques, magnétiques, etc.) en vue de la caractérisation des conditions du sous-sol;
- le traitement des données géophysiques afin de faciliter l'interprétation;
- l'analyse des données géophysiques traitées afin de préparer des modèles et des prédictions des propriétés et des structures du sous-sol;
- l'intégration des données géophysiques recueillies par d'autres méthodes, ou des données supplémentaires, y compris des données non géophysiques.

#### 3. Services de consultation en levés géophysiques

#### **Inclure :**

- la prestation de services de consultation au sujet de la conception des levés géophysiques;
- le traitement et l'interprétation des données géophysiques;
- les services d'experts-conseils;
- d'autres services de consultation géophysique.

### **Services d'arpentage ou de cartographie non géophysiques**

#### 4. Arpentage (p. ex. levés cadastraux, arpentage foncier, levés hydrographiques, levés topographiques, levés de génie civil)

Acquisition de données et d'information au sujet de biens immobiliers ou de la surface terrestre et

présentation subséquente de cette information dans des rapports, des cartes ou des plans.

**Inclure :**

- les services d'arpentage topographique et planimétrique;
- l'arpentage de périmètres;
- l'arpentage de limites de propriétés;
- l'arpentage cadastral;
- la conception et la configuration des subdivisions;
- l'arpentage et la cartographie géodésiques;
- le soutien de contrôle au sol (GPS).

**7. Télédétection (p. ex. aérienne, satellite, radar, lidar) et traitement des images**

Information au sujet de la surface terrestre acquise par plates-formes aériennes et spatiales, et traitement des images.

**9. Services de consultation en arpentage et en cartographie**

**Inclure :**

- les conseils au sujet de projets d'arpentage et de cartographie;
- les services d'experts-conseils;
- d'autres services de consultation géospatiale.

**10. Élaboration de logiciels personnalisés de données géospatiales et applications (p. ex. Systèmes d'information géographique)**

Conception, élaboration, modification et adaptation de Systèmes d'information géospatiale.

**11. Autres ventes (veuillez préciser)**

Vente de tous les autres biens et services produits.

**Inclure :**

- la vente de logiciels;
- la vente d'équipement;
- les services de conversion de données;
- les services de numérisation de données;
- la vente d'images satellites;
- la vente de photos aériennes;
- la vente de cartes;
- d'autres services.

**G - Effectif**

Pour bien mesurer la contribution de l'ensemble du capital humain de cette industrie, nous demandons des renseignements sur le nombre de partenaires et de propriétaires ainsi que sur le nombre d'employés et leur classification.

**1. Nombre de partenaires et de propriétaires non salariés (si salariés, ne le déclarez qu'à la question 2 ci-dessous)**

Pour les entreprises non constituées en société, veuillez déclarer le nombre de partenaires et de propriétaires dont les revenus constitueront le revenu net de la société de personnes ou de l'entreprise individuelle.

**2. a) Nombre d'employés rémunérés (selon le sommaire de formulaires de paye T4 de la fin de l'exercice)**

**Inclure :**

- tous les employés qui ont reçu un T4 pour la période visée dans cette enquête.

**Exclure :**

- les partenaires et les propriétaires non salariés déclarés à la question 1 ci-dessus.

**b) Pourcentage d'employés rémunérés qui travaillaient à temps plein**

Un employé à temps plein est un employé qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. Veuillez préciser le pourcentage d'employés rémunérés qui ont travaillé à temps plein en arrondissant le pourcentage au nombre entier le plus près.

**3. Nombre de travailleurs contractuels (pour qui vous n'avez pas fourni de T4, comme les pigistes et les travailleurs occasionnels)**

Les contractuels ne sont pas des employés, mais des travailleurs embauchés à contrat pour exécuter une tâche ou un projet particulier dans votre organisation pendant une durée déterminée, comme des travailleurs autonomes, des pigistes et des travailleurs occasionnels. Ces travailleurs ne reçoivent pas de T4. Veuillez déclarer le nombre de contractuels embauchés par votre entreprise au cours de l'année financière.

**4. Nombre de bénévoles (y compris les stagiaires et les étudiants d'un programme d'enseignement coopératif non rémunérés) durant la période de déclaration (les estimations sont acceptées)**

Veuillez déclarer le nombre de travailleurs non rémunérés au service de votre organisation durant l'année financière.

**Inclure :**

- les stagiaires et les étudiants d'un programme d'enseignement coopératif non rémunérés.

**5. Nombre total d'heures travaillées par des bénévoles durant la période de déclaration (les estimations sont acceptées)**

Veillez déclarer le nombre d'heures enregistrées par votre organisation pour le travail effectué par des bénévoles durant l'année financière.

**H - Ventes selon le type de client**

Cette section vise à déterminer quels secteurs de l'économie achètent vos services.

Veillez fournir une répartition de vos ventes en pourcentage, selon le type de client.

Veillez vous assurer que les pourcentages déclarés dans cette section totalisent 100 %.

**1. Clients au Canada**

**a) Entreprises**

Vous devez déclarer ici le pourcentage des ventes au secteur commercial.

**Inclure :**

- les ventes à des sociétés d'État.

**b) Particuliers et ménages**

Veillez déclarer le pourcentage des ventes aux particuliers et aux ménages qui n'appartiennent pas aux secteurs commercial ou gouvernemental.

**c) Administrations et établissements publics (p. ex. hôpitaux, écoles)**

Vous devez déclarer ici le pourcentage des ventes à des organismes d'administration fédérale, provinciale, territoriale ou municipale.

**Inclure :**

- les ventes aux hôpitaux, aux écoles, aux universités et aux services publics.

**2. Clients à l'extérieur du Canada**

Veillez déclarer le pourcentage du total des ventes à des clients situés à l'extérieur du Canada, y compris les entreprises étrangères, les particuliers étrangers, les établissements ou les gouvernements étrangers.

**Inclure :**

- les ventes à des filiales ou à des sociétés affiliées étrangères.

**I - Ventes selon l'emplacement du client**

Veillez fournir une estimation du pourcentage du total de vos ventes (premier point de vente) selon l'emplacement du client.

Veillez vous assurer que les pourcentages déclarés dans cette section totalisent 100 %.

**J - Transactions internationales en services**

Cette section vise à mesurer la valeur des **services importés** achetés à l'étranger ainsi que la valeur des **services exportés** aux clients étrangers. Ces services couvrent une variété de services industriels, professionnels, commerciaux et de services aux entreprises, de même que les redevances et les licences.

**Exclure :**

- les importations et les exportations de biens.

**Renseignements généraux**

**Objet de l'enquête**

Statistique Canada mène cette enquête dans le but d'obtenir des données détaillées et précises sur cette branche d'activité, qui est reconnue pour apporter une grande contribution à l'économie canadienne. Vos réponses sont d'une importance capitale pour produire des statistiques fiables utilisées par les entreprises, les organismes sans but lucratif et tous les ordres de gouvernement, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées dans plusieurs domaines.

Les renseignements provenant de cette enquête peuvent être utilisés par votre entreprise pour comparer votre rendement à la norme de l'industrie, planifier des stratégies de marketing ou préparer des plans d'affaires pour les investisseurs. Les gouvernements emploient les données pour élaborer des politiques économiques nationales et régionales et établir des programmes afin de promouvoir la compétitivité intérieure et internationale. Les données sont également utilisées par les associations professionnelles, les analystes et les investisseurs du secteur des entreprises pour étudier le rendement économique et les caractéristiques de votre industrie.

**Ententes de partage de données**

Dans le but d'éviter le dédoublement des enquêtes et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec plusieurs organismes statistiques provinciaux et territoriaux.

Le but de ces ententes de partage de données consiste à partager avec ceux-ci les données de quelques enquêtes pour les établissements commerciaux qui ont des activités dans leurs secteurs de compétences respectifs. **Ces ententes prévoient que les données partagées seront utilisées uniquement à des fins statistiques et demeureront confidentielles.** Si une entente de partage des données s'applique à une enquête

particulière, les répondants en sont informés au moment de la collecte de données.  
Il existe deux catégories d'ententes de partage de données selon la *Loi sur la statistique* :

**Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11** de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Ces organismes statistiques ont été créés en vertu de lois provinciales et territoriales qui les autorisent à recueillir eux-mêmes ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Ces lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

**Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 12** de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée

auprès des entreprises avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Toutes ces ententes conclues en vertu de l'article 12 prévoient que les données demeureront strictement confidentielles.

En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef du Canada et en l'envoyant avec votre questionnaire dûment rempli. Veuillez indiquer les organismes auxquels vous ne voulez pas que les données soient transmises.

**Veillez noter que Statistique Canada ne transmet aucune réponse d'enquête individuelle à l'Agence du revenu du Canada.**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces ententes de partage de données, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro suivant : **1 888 881-3666** ou consultez le [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

À TITRE  
**Merci!**  
D'INFORMATION  
SEULEMENT